

DÉCISION

QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

D-2026-064

R-4328-2025

22 juin 2026

PRÉSENTS :

André Larocque
Esther Falardeau
Louis Legault
Régisseurs

Énergir, s.e.c.
Demanderesse

et

Observateurs dont les noms apparaissent ci-après

Décision sur le fond

*Demande relative à l'examen du rapport annuel pour
l'exercice financier terminé le 30 septembre 2025*